



L'encadrement des mineurs dans une activité chorale associative hors temps scolaire

Xavier Denaiffe
Anne-Marie Cabut
Lucie Grisonnet

Rencontres
café
Choral

Bienvenue à toutes et tous !

L'encadrement des mineurs dans une activité chorale associative hors temps scolaire

Sommaire

- Le cadre général de l'activité
- Les préconisations
- Jeunesse et Sport
- Et vous ?



Rencontres
café
Choral

De quoi parlons-nous ?

➤ Chorale associative

- ✓ Associations déclarées
- ✗ Chorales scolaires
- ✗ Chorales de conservatoire ou école de musique

➤ Hors temps scolaire

- ✗ Temps de l'école
- ✗ Classes Horaires Aménagés

Le cadre général de l'activité

Les critères pour être un Accueil Collectif de Mineurs :

- ✗ Être à caractère éducatif : projet éducatif et projet pédagogique
- ✗ Activité pendant les vacances scolaires, les congés professionnels ou des loisirs
- ✗ Rentrer dans une des 7 catégories du décret
 - Séjours de vacances
 - Séjour court
 - Séjour Spécifique
 - Séjour de vacances dans une famille
 - Accueil de loisirs extrascolaire
 - Accueil de loisirs périscolaire
 - Accueil de jeunes

Le cadre général de l'activité

Pourquoi ne sommes-nous pas un Accueil Collectif de Mineurs ?

- La chorale ne correspond pas aux définitions des catégories d'ACM
- La chorale est une **monoactivité**, elle rentre dans les exceptions

Activités culturelles régulières non diversifiées, organisées à la séance, comme les cours de danse, de musique, les ateliers théâtre, travaux manuels, etc.

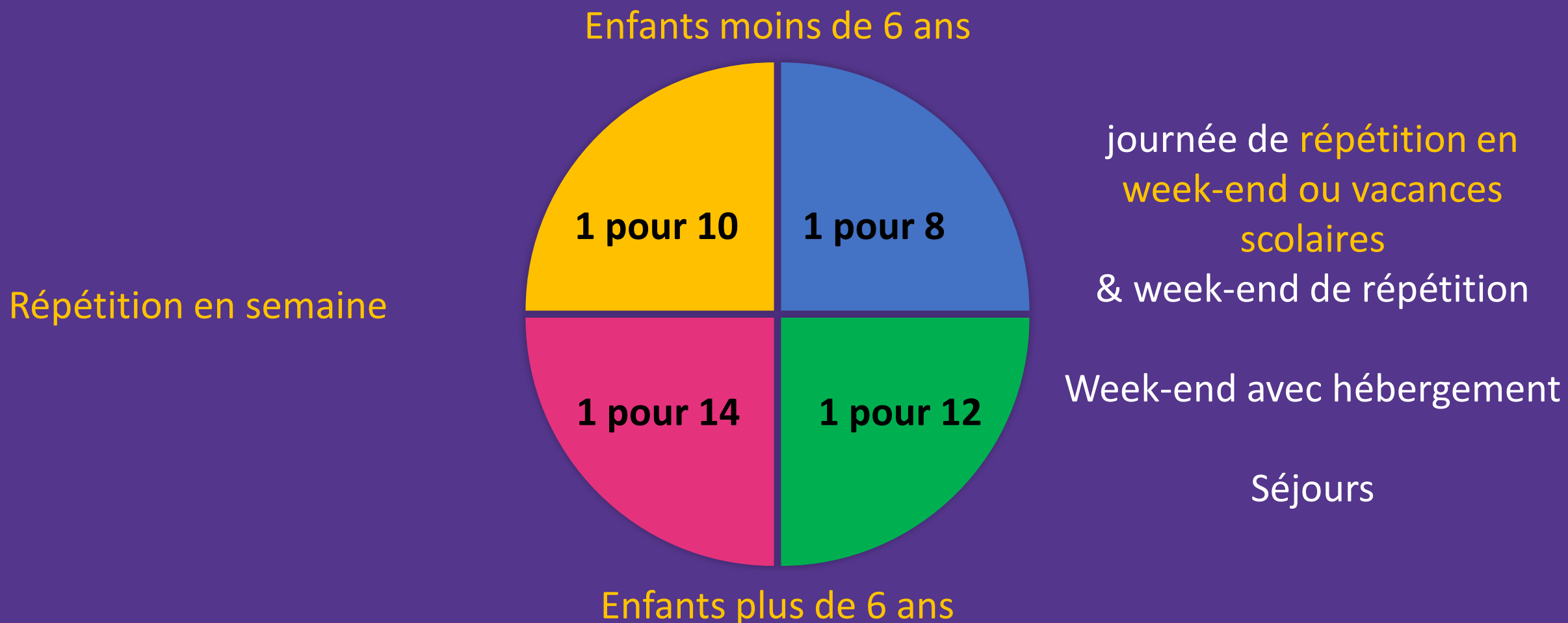


Les chorales associatives n'ont de cadre que celui du cadre général des associations

Les préconisations

- **Les encadrants :**
 - Vérifier le profil (casier judiciaire, diplômes, formations)
 - Faire signer une charte du bénévolat (le cas échéant) et le règlement intérieur
- Annoncer **les modalités d'arrivée et de départ** des enfants
- **Santé**
 - S'informer sur les antécédents médicaux et traitements
 - Être équipé en cas d'urgence

Focus Taux d'encadrement



Jeunesse et Sport : Quand faut-il déclarer

- Est-ce obligatoire ?
- Faut-il déclarer toutes les activités ?

L'encadrement des mineurs dans une activité chorale associative hors temps scolaire

Et chez vous ?

- Quel est le cadre de votre activité ?
- Vous référez-vous déjà à des règles pour les taux d'encadrement ?
- Déclarez-vous vos activités à Jeunesse et Sport ?



Rencontres
café
Choral



Ressources

chant
CHORAL

FICHES THÉMATIQUES
RENCONTRES

Prochains Café Choral

19 septembre : La responsabilité de l'association et de ses dirigeants

23 septembre : la responsabilité de l'association employeuse

30 septembre : Le chant des seniors « Chant choral, musique et appareils auditifs »

17 octobre : Les enfants dans le spectacle vivant : Quand faut-il les rémunérer ?

13 novembre : le partage de plateau entre amateurs et professionnels

Accompagnement prise en main Intranet À Cœur Joie

1^{er}, 2, 8, 16 octobre

5 ou 6 novembre

Contact : mdubu@choralies.org

www.choralies.org/ressources



Ressources

chant
CHORAL

FICHES THÉMATIQUES
RENCONTRES

Choralies 2025

18 septembre : Dévoilement de la programmation des ateliers et concerts du soir

www.choralies.org/ressources



Ressources

chant
CHORAL

FICHES THÉMATIQUES
RENCONTRES

Contacts

Xavier Denaiffe
Chargé de développement réseau associatif

xdenaiffe@choralies.org
04 72 19 83 47

www.choralies.org/ressources